

Un incunable de l'archevêque François Buisseret (1549-1615) : Réserve précieuse de la Bibliothèque royale à Bruxelles, Inc B 1277*

Renaud ADAM

La Bibliothèque royale de Belgique conserve dans ses fonds un incunable ayant jadis appartenu à l'archevêque de Cambrai, François Buisseret. Il s'agit de l'édition « princeps » du *Quadragesimal de christiana religione* de saint Bernardin de Sienne (1380-1444), attribuée au grand imprimeur bâlois Johann Amerbach (1441-1513), avant 1490¹.

* Abréviations et sigles utilisés : A.E.N. = Archives de l'Etat à Namur ; KBR = Bibliothèque royale de Belgique ; R.P. = Réserve précieuse ; BMC = *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum. A lithographical reprint*, Londres, 12 t., 1963-1984 ; BSB-Ink = *Bayerische Staatsbibliothek Inkunabelkatalog*, 4 t. parus, Wiesbaden, 1988 ; Goff = Fr. R. Goff, *Incunabula in American libraries : a third census of fifteenth-century books recorded in North American collections*, New York, 1964 (Supplément, New York, 1972) ; GW = *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, Leipzig - New York - Stuttgart, 10 t. parus, 1925- ; IDL = G. Van Thienen, *Incunabula in Dutch libraries*, 2 t., Nieuwkoop, 1983 ; ISTC = *The Illustrated Incunabula Short-Title Catalogue*, banque de données en ligne aussi consultable sur CD-ROM illustré, basé sur la banque de données : *The Illustrated Incunabula Short-Title Catalogue on CD-Rom*, Reading ; Primary Source Media in association with the British Library, 1997 ; Polain = M.-L. Polain, *Catalogue des livres imprimés au quinzième siècle des bibliothèques de Belgique*, 4 t. & suppl., Bruxelles, 1932 & 1978.

1. BERNARDIN DE SIENNE, *Quadragesimal de christiana religione*, [Bâle : Johann Amerbach, avant 1490], in-folio (Polain 566 ; BSB-Ink B-298 ; BMC III 751 ; Goff B346 ; GW 3882 ; IDL 738 ; ISTC Ib000346000).

Une copie conservée à la Bibliothèque de Munich contient une marque de rubricateur datée de 1490 (BSB-Ink B-298).

Dono M^{re} de P^{re} A. Steph. Cambracensi D. Franciscy
Buisseret 1815

Quadragesimale beati Ber- nardi de xpiana religione.



En Vente chez M^{re} Buisseret Caron et F^{ils} de Commerce
711

Marques d'appartenance de François Buisseret et des Jésuites de Namur
BERNARDIN DE SIENNE, *Quadragesimale de christiana religione*, [Bâle : Johann
Amerbach, avant 1490], in-folio, fol. 1 (KBR, R.P. Inc B 1277).

François Buisseret entre au service de l'Église cambrésienne à 25 ans en tant que chanoine de la cathédrale de Cambrai (1574)². Onze ans plus tard, il reçoit successivement les charges d'official et de grand archidiacre (1585). L'année suivante, en 1586, il accède au décanat du chapitre cathédral. Les grandes qualités de François Buisseret lui valent la reconnaissance de ses pairs et une rapide promotion au sein de la hiérarchie ecclésiastique. Il monte sur le siège épiscopal de Namur en 1602 et est élu à l'archiépiscopat de Cambrai en 1614, mais, quelques semaines après son entrée en fonction en mars 1615, il meurt à Valenciennes lors de sa première visite pastorale (2 mai 1615). Buisseret, tout au long de sa carrière ecclésiastique, s'applique à mettre en œuvre les réformes engrangées par le concile de Trente (1545-1563). Son action s'oriente principalement dans le combat de l'hérésie par l'instruction des fidèles et par la prédication : il fonde deux écoles dominicales - une à Mons (1585) et l'autre à Namur (1610) -, il visite fréquemment son diocèse, il appelle les Jésuites à Namur (1610)³ ainsi que d'autres ordres religieux et est l'auteur d'un catéchisme (1587). Le préambule de son testament, fait à Namur en 1615, résume parfaitement sa pensée : « [...] aujourd'hui et vraisemblablement à l'avenir, il n'y a plus grand besoin en l'Église de Dieu que de bons théologiens pour enseigner le peuple et le garantir contre la malice et la finesse des hérétiques »⁴.

2. A. Matthieu et J. Delecourt, dans leur biographie de François Buisseret, prétendent que cette nomination a été ratifiée par Sixte IV (A. MATTHIEU, « François Buisseret », dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, t. 2, Mons, 1842, p. 168 ; J. DELECOURT, « Buisseret (François) », dans *Biographie Nationale*, t. 3, Bruxelles, 1872, col. 152). Il se pose néanmoins un problème chronologique vu que ce pape a exercé son pontificat entre 1471 et 1484. Il est plus vraisemblable que Grégoire XIII (1572-1585) a procédé à cette ratification.

3. F. COURROY, « La fondation du collège des Jésuites de Namur », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 36-37, 1925-1926, pp. 249-272 ; Fr. JACQUET-LADRÈRE, « Les Jésuites et Namur au XVII^e siècle », dans *Les Jésuites à Namur (1610-1773) : mélanges d'histoire et d'art publiés à l'occasion des anniversaires ignatians*, Namur, 1991, pp. 41-51.

4. Cité dans Ch. WILMERT, « Episcopat de l'évêque Buisseret, fragment d'une histoire de Namur », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 6, 1859-1860, p. 423. Ce testament est transcrit dans les *Actes du chapitre Saint-Aubain*, et est conservé aux Archives de l'État à Namur (A.E.N., Archives ecclésiastiques, Acta capitula S. Albani, 108, ff. 3-11). Sur Buisseret, cf. : D. SAMMARTINUS, *Gallia christiana*,

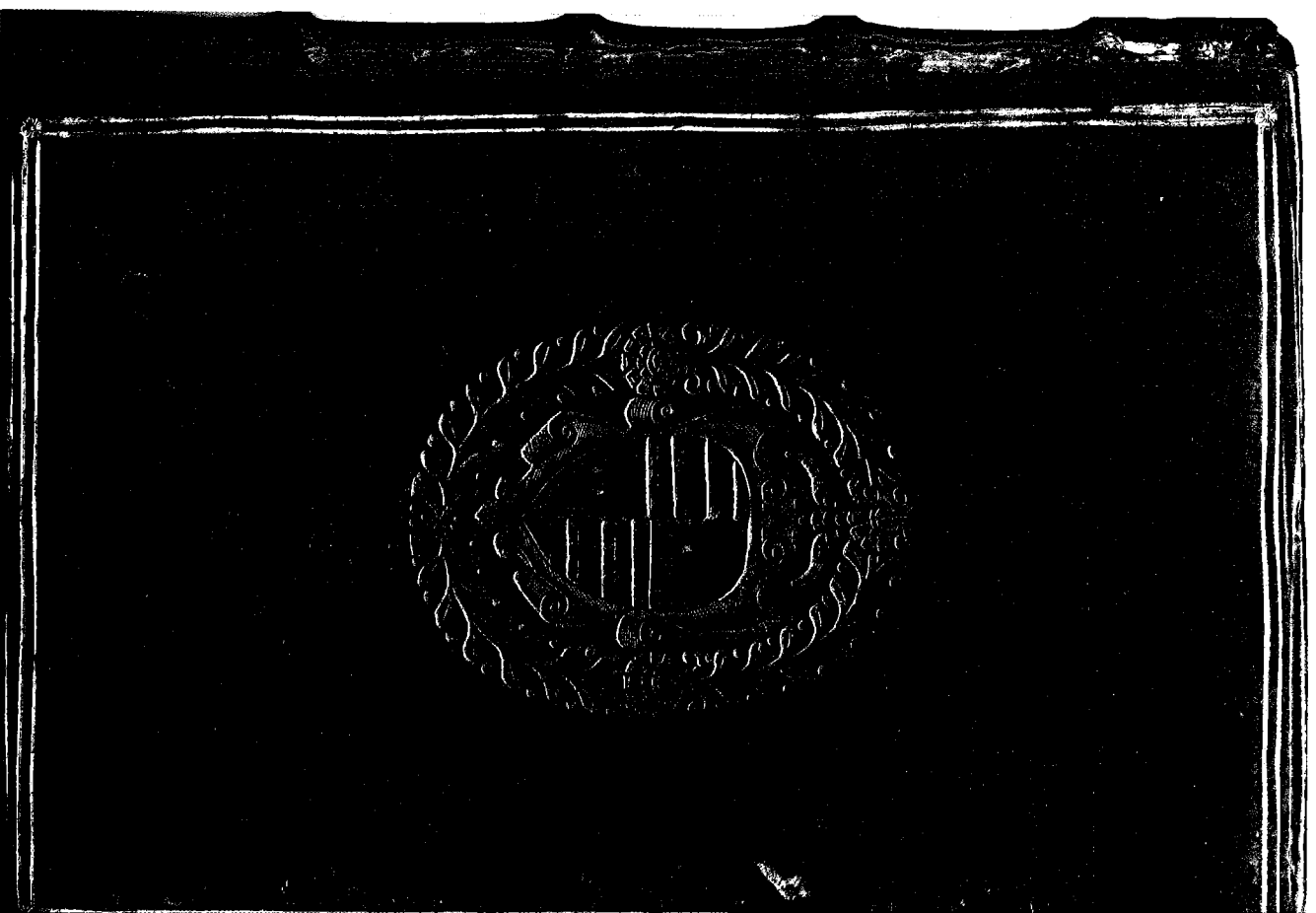
Nous ne savons pas avec précision quand François Buisseret a acquis le *Quadragesimal*. Toutefois, la marque de provenance manuscrite, apposée au feuillet 1, nous apporte un fragment de précision : « *Ex libris francisci Buisseret Canonici et officialis Cameracensis Archidiaconi Cameracensis* ». L'homme entre donc en possession du livre alors qu'il revêt déjà les charges de chanoine, d'official et d'archidiacre, mais pas encore celle de doyen, soit entre 1585 et 1586.

François Buisseret n'est pas le premier possesseur de cet incunable. Un ex-libris manuscrit, relevé sur la page de garde blanche, mentionne Roland van Asbroeck (ca 1553-1631) comme détenteur de l'ouvrage : « *Ad usum] fratris Rolandi asbroeck et fratrum suorum] in Rubea valle professoris* ». Roland van Asbroeck, entré au couvent des chanoines réguliers du Rouge-Cloître à Auderghem en 1574, est nommé prieur du prieuré Bethléem à Hérent, près de Louvain, en 1599. Mais, lors du chapitre général de 1607, il se plaint de l'insubordination de ses religieux et exprime le souhait de démissionner. En 1612, il obtient gain de cause et revient alors au Rouge-Cloître où il meurt le 13 février 1631⁵.

Dans quelles conditions le changement de propriétaire du *Quadragesimal* s'est-il effectué ? Nous savons que cela a dû se faire entre 1585 et 1586. Roland van Asbroeck a-t-il offert ce livre à François Buisseret ? Si oui, pourquoi l'a-t-il fait ? Le chanoine régulier aurait-il été sensible aux entreprises de François Buisseret concernant l'instruction des fidèles et, dès lors, aurait-il voulu ainsi l'encourager dans ses démarches par le don d'un ouvrage d'un des plus grands prédicateurs du XV^e siècle ? Ou, tout simplement, le prélat a-t-il acheté l'ouvrage en seconde main chez un libraire ? La ville de Louvain accueillait un marché très foisonnant à cette épo-

t. 3, Paris, 1725, col. 57-58, 72, 546 ; A. MATTHEU, *op. cit.*, pp. 167-192 ; Ch. WILMERT, « Episcopat de l'évêque Buisseret... », pp. 401-425 ; J. DELBECOURT, *op. cit.*, col. 152-154 ; M. CHARTIER, « Buisseret (François) », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 10, Paris, 1937, col. 1098-1099.

5. A. MAES, *Sur les traces des chanoines réguliers de Rouge-Cloître 1368-1796*, Bruxelles, 1983, pp. 29-31 ; *Monasticon belge*, t. 6 (4), Liège, 1970, p. 1020. Sur Bethléem et le Rouge-Cloître, cf. : *Monasticon Windeshemensis*, t. 1 : *Belgien*, Bruxelles, 1976, pp. 18-30, 108-130 (*Archive et Bibliothèque de Belgique*, Numéro spécial 16), *Monasticon belge*, t. 6 (4), pp. 1005-1024, 1089-1103.



Armes de l'évêque Jean Davin
Decreta synodi dioeceseanae Namurecensis, Louvain, Gérard Rivius, 1605
(KBR, R.P., VB 10.159 A).

que⁶. Faute d'informations, ces questions demeurent sans réponse.

L'ouvrage de Bernardin de Sienna reste la propriété de François Buisseret pendant environ 30 ans. Lors de son décès en 1615, l'ouvrage ainsi que ses autres livres de théologie sont légués par le prélat au collège des Jésuites de Namur⁷, comme en témoigne l'ex-libris manuscrit inscrit au folio 1 : « *Collegii Societatis Jesu Namurci Dono Illustrissimj ac Reverendissimj Archiepiscopij Cameracelensj Domini Francisci Buisseret 1615* ». Ces dons illustrent bien la volonté, toujours affichée, de l'évêque namurois d'encourager l'instruction des fidèles par l'étude et par la prédication. Ce dernier n'est pas le seul à avoir fait profiter aux Jésuites de Namur de ses libéralités. La Bibliothèque royale de Belgique conserve trois ouvrages offerts par le successeur de Buisseret à l'évêché de Namur, Jean Dauvin (1615-1629)⁸. Signe de la confiance accordée à la Compagnie, ce dernier la nomme légataire universel de ses biens⁹.

Le *Quadragesimal* reste dans les fonds des Jésuites de Namur jusqu'en 1773, date de la suppression de la Compagnie de Jésus, ordonnée par l'impératrice Marie-Thérèse (1740-1780). Cet édit a pour conséquence la dispersion des riches bibliothèques de l'Ordre. La grande bénéficiaire en est la Bibliothèque royale dont le conservateur, Georges-Joseph Gérard (1734-1814), est chargé d'inventorier les bibliothèques ainsi supprimées. Sont destinés à cette institution centrale tous les manuscrits, toutes les éditions antérieures à 1500, même les doubles, ainsi que les livres rares et précieux. Les

6. Sur cette problématique, voir : P. DELSART, « *Suum quisque bibliothecam* », *Boekhandel en particulier boekenbezit van de oude Leuvense universiteit 16de-18de eeuw*, Louvain, 2001, pp. 48-52.

7. Testament de François Buisseret, A.E.N., Archives ecclésiastiques, Acta capitula S. Albani, 108, fol. 6v.

8. *Decreta synodi dioeceseanae Namurensis*, Louvain, Gérard Rivius, 1605 (KBR, R.P., VB 10.159 A) ; *Decreta synodi dioeceseanae Leodiensis*, Liège, Christian Ouwers, 1618 (KBR, VB 10.600 A) ; VINCENT DE BEAUVAIS, *Bibliotheca mundi seu specula maioris*, 4 t., Douai, Balhazar Belletus, 1624 (KBR, R.P., VB 7.410 C).

9. Ch. WILMERT, « Fragment d'une histoire ecclésiastique de Namur. Episcopat des évêques Dauvin et Des Bois », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. 8, 1863-1864, p. 383.

ouvrages de la bibliothèque namuroise, non destinés à Bruxelles, sont vendus le 30 mars 1778 à l'emplacement même du collège¹⁰.

Ensuite, l'incunable subit le sort de la Bibliothèque royale. Le Régime français la suspend en 1794, ce qui entraîne le transfert des collections à la bibliothèque de l'École centrale du département de la Dyle, elle-même supprimée en 1802. La Ville de Bruxelles en récupère alors le patrimoine livresque. L'année 1837 voit la « ré-surrection » de la Bibliothèque royale grâce à l'achat l'année précédente, par l'Etat belge, de la bibliothèque du bibliophile gantois Charles Van Hulthem (1764-1832). Cette « renaissance » sera totale lors la cessation des fonds de la Ville de Bruxelles à l'Etat en 1842. Figurent parmi ces 47000 livres environ 1500 incunables dont le *Quadragesimal* de saint Bernardin de Sienna¹¹.

De Roland van Asbroeck à la Bibliothèque royale de Belgique, nous avons pu retracer le « voyage » d'un livre, maître ses différents propriétaires et esquisser les modes de transmission des imprimés. Le nombre de questions restées sans réponses illustre bien la difficulté de telles recherches. Cependant, ce genre d'étude, appliqué à un ensemble plus vaste, permettrait d'approfondir nos connaissances sur les anciennes bibliothèques de nos régions ainsi que sur les goûts littéraires et les pratiques intellectuels des lettrés de l'Ancien Régime¹².

10. Sur la liquidation des bibliothèques des Jésuites, voir : J. MACHIEUX, *Des bibliothèques religieuses aux bibliothèques publiques*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume « Service éducatif, Dossiers, Première Série, n° 22 », pp. 13-34. — La vente des livres rapporte 2371 florins et 84 florins pour les livres au poids. Le catalogue propose 1805 numéros (*Catalogue de livres de la Bibliothèque du Collège des ci-devant Jésuites de Namur*..., Bruxelles, J. vanden Berghe, 1778).

11. G. COLIN, « La Réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique », dans « *Librarium* » *Revue de la Société Suisse des Bibliophiles*, t. 13, n° 2, 1970, p. 7 ; Cl. LEMARE, M. DEBAE, « Esquisse historique », dans *Bibliothèque royale. Mémorial 1559-1969*, Bruxelles, 1969, pp. 50-82 ; J. MACHIEUX, *Des bibliothèques religieuses*..., pp. 71-97.

12. Cette étude s'inscrit dans le cadre de nos recherches au sein du projet « *Hic liber pertinet*... Catalogue des provenances des incunables conservés à la Bibliothèque royale de Belgique ». Pour plus de détails, voir sur le site *Internet* de la Bibliothèque royale de Belgique (www.ktr.be, Départements et Collections/Sections Spéciales/Section de la Réserve précieuse et de l'histoire du livre/Catalogue d'incunable).